



Apprendre pour le travail, la citoyenneté et la durabilité

Une réunion internationale d'experts sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels

DÉCLARATION DE BONN

Nous, participants à la Réunion internationale d'experts sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) organisée par l'UNESCO sur le thème « Apprendre pour le travail, la citoyenneté et la durabilité », sommes convenus que, puisque l'éducation est la clé d'une stratégie de développement efficace, l'EFTP doit être la cheville ouvrière permettant de réduire la pauvreté, promouvoir la paix, préserver l'environnement, assurer à tous une meilleure qualité de vie et conduire à un développement durable. Nous sommes parvenus à cette conclusion au terme des débats auxquels ont participé 122 experts techniques en provenance des États membres, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et de l'industrie qui se sont réunis à Bonn (Allemagne) du 25 au 28 octobre 2004, au seuil de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, pour mesurer les progrès accomplis depuis le deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel qui s'est tenu à Séoul (République de Corée) en avril 1999.

1. Nous fondant sur les débats auxquels a donné lieu cette réunion et rappelant :
 - les recommandations du deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel (1999),
 - les buts définis par le Forum mondial sur l'éducation (Dakar, 2000),
 - les Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies (2000), et
 - la Recommandation révisée concernant l'enseignement technique et professionnel (2001) adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 31^e session,
 nous affirmons qu'un développement approprié de l'EFTP est essentiel à la réalisation des objectifs ainsi définis.

2. Reconnaisant que la grande majorité des travailleurs de par le monde, y compris les travailleurs du savoir, ont besoin d'acquérir des connaissances et des compétences techniques et professionnelles tout au long de leur vie, nous affirmons que le développement des compétences donnant lieu à un EFTP adapté aux différentes classes d'âge devrait faire partie intégrante de l'enseignement à tous les niveaux et ne plus être considéré comme optionnel ou marginal. Il est particulièrement important d'intégrer le développement des compétences dans les programmes de l'Éducation pour tous (EPT) et de satisfaire la demande d'EFTP générée par les apprenants ayant achevé le cycle d'éducation de base.

3. La préparation au travail devrait doter les individus des connaissances, compétences, aptitudes, valeurs et attitudes leur permettant de devenir des citoyens productifs et responsables, conscients de la dignité du travail et contribuant à la construction de sociétés durables. Nous invitons toutes les parties intéressées à faire leur cette vision plus large de l'EFTP.
4. Il apparaît clairement, à la lumière du développement de l'EFTP depuis le Congrès de Séoul, que ce secteur de l'éducation jouit d'une reconnaissance accrue en tant que moyen de générer des revenus et que facteur de cohésion sociale. L'enquête 2004 de l'UNESCO sur l'EFTP montre toutefois que les progrès ont été inégaux. Il est nécessaire de redoubler d'efforts pour moderniser l'EFTP, renforcer son statut et assurer sa durabilité. L'EFTP a de toute évidence un rôle accru à jouer dans des secteurs d'activité qui contribuent à la durabilité, comme la préservation de l'environnement et du patrimoine culturel ainsi que la production d'énergies renouvelables.
5. Nous invitons en conséquence le Directeur général de l'UNESCO à exhorter les États membres, les institutions du système des Nations Unies et tous les autres acteurs impliqués dans l'EFTP, tant publics que privés, à mettre en place des partenariats et à œuvrer résolument pour la mise en œuvre des recommandations qui n'ont pas encore bénéficié d'une attention ou de ressources suffisantes.
6. Compte tenu de l'ampleur de la tâche à accomplir et de la complexité des situations dans lesquelles il faut agir, nous demandons qu'une priorité particulière soit accordée aux initiatives du domaine de l'EFTP qui contribuent à réduire la pauvreté, promouvoir l'égalité, et notamment l'égalité des sexes, stopper l'extension de l'épidémie de VIH/sida, soutenir les jeunes en situation de crise, les communautés rurales et les groupes victimes d'exclusion, encourager la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et aider au développement des pays en transition et de ceux qui traversent une crise ou un conflit ou s'en relèvent. Ces initiatives d'EFTP sont essentielles pour un développement durable axé sur l'homme.
7. En tant qu'experts de l'EFTP, nous préconisons des approches du développement qui concilient la prospérité économique, la préservation de l'environnement et le bien-être social. Nous appelons donc de nos vœux des réponses à la mondialisation qui aient pour effet d'humaniser plutôt que de marginaliser et des applications des technologies de l'information et de la communication qui réduisent la fracture numérique.
8. Nous nous engageons à prendre, dans nos pays et organisations respectifs, les mesures nécessaires pour qu'un développement des compétences de qualité débouche sur des communautés durables, économiquement viables et respectueuses de l'environnement.

Bonn, Allemagne

28 octobre 2004

Section pour l'enseignement technique et professionnel

UNESCO

7, place Fontenoy

75352 Paris - France

Téléphone: (33.1) 45 68 09 60/08 34

Télécopie: (33.1) 45 68 55 45

Courrier électronique: tve.section@unesco.org

Site internet: <http://www.unesco.org/education/>

UNESCO - UNEVOC

Centre International pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels

Görresstr. 15

53113 Bonn - Allemagne

Téléphone: +49 (228) 2 43 37 11

Télécopie: +49 (228) 2 43 37 77

e-mail: info@unevoc.unesco.org

Site Web: <http://unevoc.unesco.org>



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture